

Université
de Liège



Engagement pédagogique relatif aux stages en entreprise organisés en master en sciences informatiques

Objectif du stage

Le stage a pour objet essentiel l'application pratique en entreprise des enseignements organisés en sciences informatiques à l'Université de Liège.

Pré-requis

Etre inscrit en 1^{ère} épreuve du master en sciences informatiques.

Organisation

Le stage en entreprise aura une durée minimale de 35 jours ouvrables en entreprise, sans compter la rédaction, ni la défense du rapport. Le stage peut commencer dès que l'étudiant est en règle d'inscription et devra être terminé avant le 30 avril pour être pris en compte lors de la première session, ou avant le 15 juillet pour la seconde session.

Il est organisé conformément aux termes de la convention signée par chacune des parties. Un exemple de convention-type est repris en annexe.

Jury de stage

Le jury de stage, présidé par le président du jury de l'épreuve concernée, est composé d'un parrain, membre du corps académique de l'Université de Liège, d'un parrain industriel et d'un deuxième membre du corps académique de l'Université de Liège. Si le président est également le parrain, un troisième membre du corps académique complétera le jury.

Rapport de stage

Au plus tard le 15 mai pour la première session (le 31 juillet pour la seconde session), l'étudiant déposera un rapport rédigé selon le canevas suivant :

- une présentation générale de la société (\pm 2 pages) ;
- la définition des objectifs du stage (\pm 1 page) ;
- la méthodologie de travail et la description des tâches effectuées (\pm 15 pages);
- l'exposé des résultats obtenus (\pm 5 pages) ;
- la conclusion (apports du stage et perspectives) (\pm 2 pages).

Au total, le rapport ne dépassera pas 30 pages, mais il doit permettre au jury de se faire une idée précise de l'ampleur et de la qualité du travail accompli. Il est par exemple nécessaire de

fournir des informations quantitatives suffisantes sur les programmes développés et sur les tests réalisés.

Le rapport de stage sera communiqué à tous les membres du jury de stage.

Les copies du rapport destinées aux différents membres du jury de stage seront déposées au secrétariat de département d'Electricité, Electronique et Informatique, Institut Montefiore, B28 (Chantal Collinet - bureau 1.112).

Evaluation

L'évaluation du stage sera effectuée par le jury de stage sur base des éléments suivants :

a. Rapport de stage

Un rapport d'environ 30 pages décrivant les activités du stagiaire au sein de l'entreprise, une description des travaux qu'il a effectués et de ses apports au sein de l'équipe qui l'accueille.

b. Présentation orale

La présentation orale (10 minutes) et la défense (10 minutes) du rapport devant le jury de stage.

c. Appréciation par le parrain industriel

A l'issue du stage, le parrain industriel sera invité à donner son appréciation générale sur la qualité du stage selon le canevas repris en annexe.

d. Nombre de crédits (ECTS) : 12